

## PRÉFÈTE DE LA CREUSE

Préfecture Direction de la Citoyenneté et de la Légalité Bureau des Élections et de la Réglementation

Modèle de déclaration de candidature : déclaration de LISTE ( et non déclaration individuelle)

## ELECTIONS A LA CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DE LA CREUSE ET A LA CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE NOUVELLE AQUITAINE \*

## SCRUTIN du 31 JANVIER 2019

COLLEGE : indiquer le numéro de collège et le nom du collège

LISTE: (titre de la liste, mention facultative)

NOM de l'Organsiation syndicale et professionnelle : (obligatoire pour les collèges des salariés, facultatif pour les autres collèges)

N° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom	Mention chambre régionale (3 candidats uniquement pour le collège 1)	Commune d'inscirption

- Prévoir autant de candidats que de sièges à pourvoir, augmentés de 1 suppléant pour le collège 5a, et de 2 suppléants pour les autres collèges. Les listes doivent être déposées complètes, y compris avec les suppléants.
- Prévoir de désigner, pour le collège 1, les candidats qui seront également candidats à la Chambre régionale de Nouvelle Aquitaine

Pour plus de précisions, se reporter au VADE MECUM DU CANDIDAT

\* Pour le collège 1 uniquement